

“Crier la Libération en France (1944-1945)”, dans Didier Lett et Nicolas Offenstadt (dir.), *Haro ! Noël ! Oyé ! Pratiques du cri au Moyen-Âge*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2003.

“ Le soir à 11 heures le maire, le nouvel adjoint et le secrétaire ont amené dans la cour une bande déchaînée de cinquante personnes environ en criant “ à bas Dupont le vendu et sa sœur la collaboratrice ” puis en frappant à coup de pied dans les portes que j’avais fermées, et je m’étais réfugiée en haut avec madame Durand et ses enfants terrifiés. Madame Durand ayant ouvert ses volets elle fut aussitôt insultée, puis un caillou est venu briser un carreau et tomber sur le lit. Monsieur le maire s’est bien gardé de faire taire ou apaiser ce peuple, ils se sont tous mis à chanter l’Internationale et la Marseillaise après cela il y eut un bal sur la place jusqu’à deux heures du matin, les briques, les cailloux frappaient sans cesse les fenêtres de ma chambre puis tout à coup des coups de feu tirés sous la fenêtre¹ ”

Dans ce minutieux récit d’un soir de Libération, l’auteur, coupable désigné de cette manifestation nocturne, décrit une succession d’actes à son encontre. Réfugié à l’étage, volets clos, il perçoit la menace extérieure par une kyrielle de sons, trois longues heures de vacarme qui se terminent par le claquement sec des détonations, point final de la démonstration avant sa dispersion. Ce que cet homme entend, constitue le principal moyen d’appréhender les événements, il reste l’ouïe aux aguets, distingue, interprète probablement, tous les sons qui proviennent du dessous de ses

¹ Archives départementales de l’Oise, 998W47203, lettre manuscrite adressée au préfet par Mme Dupont et datée du 2 octobre 1944. Les noms ont été modifié.

fenêtres. Il relève les bruits d'objets jetés, les coups de pied puis de feu mais également les paroles prononcées, les slogans, les insultes les chants. Paroles explicites, criées scandées ou chantées mais qui ne doivent pas faire oublier, toutes les autres plus discrètement évoquées tant elles se fondent dans un ensemble. La " bande déchaînée " qui ne veut ni " se taire ", ni " s'apaiser " répète combien de fois les insultes ou les vivats ? Comment distinguer toutes ces paroles prononcées, non retranscrites, mais dont l'accumulation fonde l'intensité sonore du moment ?

C'est donc, dans le contexte particulier de la Libération de la France, que sont envisagés ici, les cris comme objet d'histoire. De juin 1944 à mai 1945, chaque parcelle de la France métropolitaine a connu sa libération. Instant complexe, souvent bref, au cours duquel la paix s'annonce sans que la guerre soit terminée. Les libérations sont un moment privilégié pour observer les comportements, d'une intensité parfois extrême, des populations. Ensemble, les habitants d'un village, d'une ville ou d'un quartier, se retrouvent pour vivre de concert l'occupant chassé et la guerre finissante, le collabo puni, la liberté retrouvée. La Libération comme prise de parole, souvent tonitruante, de la part des Français de l'été 1944 doit être interrogée. Comment appréhender et définir les cris, si fréquemment évoqués au long des divers archives et témoignages, plus exceptionnellement entendus lors de rares enregistrements ? Comment les interpréter, ou comprendre ce que leur évocation suggère, tant varient ceux qui les prononcent, groupes ou individus, comme les conditions de leur compréhension bien souvent aléatoire. Enfin, si l'ensemble de ces cris sont les vecteurs de sentiments et d'opinions aussi variées, parfois opposés, qu'entremêlés, ne peut-on également y voir un sens commun dans le contexte propre de la Libération ?

Il va de soi que le choix proposé ici a ses propres limites. L'une est de laisser de côté d'autres cris qui ne participent pas directement à l'épisode libérateur mais n'en sont pas moins inscrits dans la période. Restent ainsi délaissés les cris plus intimes de la souffrance. Ceux des populations bombardées dont les cris de frayeur ou de douleur ne semblent avoir laissé guère de trace ; les cris de désespoir, de souffrance, et de mort des déportés quand ils ne sont pas couverts par les hurlements des SS ou des kapos qui résonnent encore dans le témoignage des survivants. Que faudrait-il dire également à propos du cri du résistant torturé, du héros qui ne parle pas. De ceux des fusillés, dont la dernière parole, le " vive la France ", incarne le sacrifice ultime de la lutte contre l'occupant mais en voile probablement d'autres : de peur, de douleur, d'humanité. Sans oublier non plus ceux des combattants². Combien le

² M. BORWICZ, *Les écrits des condamnés à mort sous l'occupation allemande 1939-1945*, Paris, Gallimard, coll. Folio histoire, 1996, 445 p. (1^{re} éd. PUF, 1954).

fameux banzaï du soldat japonais nous rend inaudible tous les autres cris prononcés, à défaut d'être entendus, sur le champ de bataille.

À l'écoute des cris

Le cri se définit autant par sa forme, c'est-à-dire sa tonalité en général aiguë, sa brièveté et son intensité, que par sa nature : qu'il soit instinctif ou non, il exprime une émotion ou un message dont les circonstances nécessitent qu'il soit prononcé à pleine voix. Ainsi la principale caractéristique du cri, son intensité, échappe de fait à l'historien. Ce dernier se trouve dans l'incapacité absolue de mesurer cette intensité, prendre en compte un seuil sonore de l'ordre de 60 à 80 décibels se relèverait totalement inutile. L'existence d'archives sonores ne semble pas devoir modifier fondamentalement la situation. En ce qui concerne la Seconde Guerre mondiale les enregistrements d'ambiance sonores restent rares. L'absence de matériel d'enregistrement autonome et léger explique que l'essentiel des sources sonores de la guerre est constitué de discours, d'émissions radiophoniques. Il faut attendre 1951 et l'invention du Nagra³ par Stéphane Kudelski pour que les bruits des guerres parviennent à d'autres auditeurs parmi lesquels des historiens.

Néanmoins, quoique rares les enregistrements n'en doivent pas moins être passés au crible. En premier lieu, leur origine est bien souvent incertaine, il est difficile d'établir le moment et les conditions de l'enregistrement. La présence d'images ne simplifie en rien l'identification, tant postsynchronisation et montage sont la règle. L'ambiguïté demeure également sur la spontanéité des paroles enregistrées pour lesquelles des mises en scène ne peuvent être exclues. Dans *Un micro au cœur de la bataille de Paris*⁴, enregistré en divers points de la capitale au cours de la semaine de la libération du 19 au 26 août 1944, le sentiment oscille entre l'écoute de prises "sur le vif", lors d'un rassemblement devant la mairie des Batignolles ou de combats sur les Champs-Élysées, et de petites saynètes quand on descend par exemple dans les catacombes à la rencontre du colonel Rol, chef d'état major FFI du grand Paris, à son poste de commandement.

Enfin, sans vouloir distinguer particulièrement l'archive sonore, l'émotion que peut susciter l'écoute de cris de souffrance ne peut être totalement occultée. Toujours au cours d'un des enregistrements d'*Un micro au cœur de la bataille de Paris*, un jeune homme est touché par un obus, sa jambe est arrachée, des cris, des appels à intervenir accompagnent le commentaire simultané ; des brancardiers vont chercher le blessé quand il arrive, il est mort. L'écoute d'une mort subie "en direct", des mots,

³ Premier magnétophone portatif. Il reste encore largement utilisé aujourd'hui.

⁴ *Un micro dans la bataille de Paris*, Paris, Pacific, 1945, 35 minutes.

des cris de douleur d'horreur de tristesse ne se traduit-elle pas par une illusion de contemporanéité ? Le cri est donc également défini par l'écoute anachronique de l'historien, qui de manière empirique et sans pouvoir affirmer qu'il évacue ses propres affects va dire ce qui est cri ou ne l'est pas. L'objet est donc des plus disparates. On y trouve des paroles explicites dites criées par celui ou ceux qui les ont entendues ou prononcées, d'autres productions orales de forte intensité dont le sens ne tient pas aux paroles prononcées mais à la forme de leur énonciation : " les cris de la foule " ; enfin ce que l'historien a retenu comme cri parmi les divers enregistrements. Quoi qu'il en soit, il s'agit bien de cris perçus, mais dont les nombreux relevés montrent l'importance.

Les cris sont ceux de la foule

Les cris ou l'absence de cris sont ainsi abondamment évoqués par les témoins des événements de l'Occupation comme de la Libération pour relater les événements qu'ils traversent. De fait, les cris sont souvent considérés comme un élément d'appréciation des comportements collectifs. Les cinq exemples qui suivent permettent d'en percevoir toute la diversité. Deux concernent la période de l'Occupation, ils sont tirés de rapports adressés à Vichy sur l'état d'esprit des populations. Le premier relate un défilé de la Wehrmacht qui s'est déroulé le 10 juillet 1942 sur les Champs-Élysées. L'informateur indique de manière précise l'heure et la durée du passage des troupes, de 11h30 à 12h15, évalue le public entre quatre à cinq mille personnes dont trois quarts d'Allemands. Il signale enfin qu'aucun cri n'accompagne le défilé sans préciser toutefois de quels cris il peut s'agir. Le deuxième rapport est établi dans la ville de Tours à l'occasion d'une visite de Laval. L'auteur insiste sur la multiplication des cris hostiles qui accompagnent le déplacement du Chef du gouvernement dans la cité tourangelle soulignant la grande gêne des officiers allemands qui l'accompagnent⁵.

Les trois autres cas ont lieu au contraire une fois l'occupant chassé. Léon Werth note ainsi dans son journal la tonte de quatre femmes : " Ces quatre femmes on va les promener dans les rues. Un cortège les accompagne, avec une sorte de dignité sans cris⁶ ". À Poitiers, au contraire, un capitaine FFI signale : " La foule ne se contente plus de crier et de chanter, plusieurs collaboratrices notoires sont tombées entre les mains des plus passionnés et leur chevelure n'est bientôt plus qu'un

⁵ Archives nationales, F60 402, Présidence du conseil - Direction des services de l'armistice, renseignements verbaux.

⁶ L. WERTH, *Déposition*, Paris, Viviane Hamy, 1992, 733 p. (1^{re} éd. Grasset, 1946).

souvenir⁷ ». Enfin, dans un tout autre contexte on peut lire dans le *Parisien libéré* du 16 avril 1945 : “ 10h20 gare de Lyon... Un train entre en gare lentement... s’arrête. Au milieu du grand hall pavoisé de drapeaux tricolores, la foule parisienne attend de prendre contact avec celles qu’elle vient accueillir, les 177 déportées françaises, habitant Paris ou la banlieue, retour du camp de Ravensbrück ! Elles arrivent... Quelques acclamations... Soudain la foule se tait... Elle comprend tout ce que représentent de privations et de misères physiques et morales, ces visages émaciés, ces yeux trop brillants et creux, cette allure fatiguée, tellement lasse...⁸ ”.

Ainsi, dans ces cinq exemples, le cri, ou son absence, est une des manifestations les plus explicite du comportement de chacune de ces foules. Entendus à Tours et à Poitiers, interrompus dans la gare de Lyon, les cris témoignent autant de l’hostilité que de la joie. Bien qu’on ne dispose d’aucune précision sur les paroles criées, associé au contexte de leur déroulement, ils donnent sens à l’attitude collective. Leur absence est tout autant perçue et signifiante. Est-ce en comparaison d’autres défilés sur les Champs-Élysées, ou d’autres passages de femmes tondues que le silence prend sens ? Peut-être, mais quoi qu’il en soit, là aussi les silences sont appréciés différemment : dignité lors du cortège des tondues, passivité au passage de la Wehrmacht, stupeur au retour des femmes déportées. Ils relèvent également d’une attente, celle d’un comportement collectif pour lequel les cris seraient en quelque sorte une norme et leur carence remarquable.

Intense moment collectif, la Libération est un événement “ bruyant ”. Il s’agit donc de comprendre ce qui, parmi tous les actes sonores, est perçu ou non comme un cri. Ce qui, de sa forme comme de son contenu, lui donne un sens.

Car, dans les archives, les cris proférés à la Libération sont avant tout collectifs ; le plus souvent évoqués sans que soient retranscrits les mots prononcés. Au mieux ils nous sont connus d’un auditeur qui en témoigne. Mais comment distinguer des termes aussi variés que vacarme, clameur, braillements ou acclamations, et l’emploi de chacun d’entre eux ne nous renseigne-t-il pas plus sur les opinions de son auteur que sur la nature réelle des sons proférés ?

Dans bien des cas, on a à faire à des cris dont le récit semble pratiquement imposé par l’événement. Il manque rarement aux descriptions faites de l’arrivée des Alliés ou des Forces françaises libres les acclamations qui les accompagnent. Pourtant, dans ce dernier cas, des femmes engagées volontaires se souviennent

⁷ Archives nationales, 72 AJ 202, Cdt. NOEL, *Combat sans gloire, les francs tireurs de la Vienne occupée dans les combats de la Libération*, 162 f°.

⁸ *Le Parisien libéré*, 16 avril 1945, cité par A. POSTEL-VINAY et J. PRÉVOTAT, “ La Déportation ”, dans J-P. AZÉMA et Fr. BÉDARIDA, *La France des années noires*, Paris, Seuil, 1993, vol.2, p. 432.

également des réflexions désobligeantes prononcées à leur passage. La vue de femmes en uniforme a, dans certains cas, manifestement interrompu les vivats destinés aux libérateurs⁹. Nuances qui sont malheureusement rarement possibles de mesurer.

Qui cri à la Libération ?

Pour mémoire, rappelons que la libération du pays s'est étendue du 6 juin 1944, date du débarquement en Normandie, au 9 mai 1945 lors de la reddition des poches de l'Atlantique après la capitulation de l'Allemagne. En fait, les deux tiers du territoire français sont libérés entre le 15 juillet et le 15 septembre 1944, mais à l'échelle de chaque localité le temps de la libération dure le plus souvent quelques jours, voire quelques heures. Une période au cours de laquelle derrière un sort commun, le départ de l'occupant, on constate la diversité des situations locales. L'âpreté des combats, l'ampleur des destructions, le statut des libérateurs (armées alliées, forces françaises libres, résistance intérieure), le rôle des populations (les cas d'insurrection comme à Marseille et Paris restent exceptionnels), le rythme avec lequel se mettent en place les nouvelles autorités, distinguent chacune des libérations.

Pourtant, quelles que soient les conditions de leur déroulement, toute forme de libération comprend des moments de rassemblement collectif. Dans chaque quartier, ville ou village, la population peut enfin se retrouver, être présente et agir. La communauté reconquiert ses lieux, affirme sa liberté retrouvée, s'inscrit dans une Libération nationale. Le soulagement d'avoir échappé au pire (destructions, représailles) accompagne la commémoration des dernières victimes. La joie d'accueillir les libérateurs se confond avec la recherche et le châtement implacable des collaborateurs. La mise à sac des locaux collaborationnistes précède les discours des nouvelles autorités devant des mairies pavoisées de tricolores. Dans ces moments au cours desquels l'enthousiasme n'efface pas la volonté d'en découdre ni l'inquiétude persistante, le peuple libéré prend la parole à voix haute. Chacun de ces exceptionnels moments est l'occasion de crier la liberté retrouvée.

D'un point de vue formel, on pourrait distinguer des actes linguistiques dont le message est explicitement donné et des actes non linguistiques au sens beaucoup plus ambigu tant leur description fait intervenir le point de vue du témoin. La juxtaposition ou le passage de l'un à l'autre, pose concrètement le rapport entre cris individuels et collectifs. Il peut ainsi être fait mention de cris proférés par des

⁹ Témoignages cités par H. MARTIN, *Les volontaires françaises pendant la Seconde Guerre mondiale. L'exemple des merlinettes*, mémoire de maîtrise, Université de Rennes 2, 2001, 106 p. dactylographiées.

individus. À La Flèche dans la Sarthe, le 10 août 1944 : “ Vers 10 heures... Trois jeunes filles se sont approchées pour embrasser les Américains. L’une d’elles, couverte de rubans tricolores, congratulate déjà l’un d’entre eux, lorsque d’autres femmes se frayent un passage dans la foule, arrivent jusqu’aux jeunes filles, les prennent par le bras et les secouent. Elles leur reprochent d’avoir été maîtresses de soldats allemands. L’une s’écrie : Si je t’attrape, salope, je te coupe les cheveux.¹⁰ ” À Saint-Rémy-de-Provence, toujours en août 1944, les cris proviennent de la foule qui participe au défilé de sept femmes tondues dans les rues de la cité, pourtant parmi le flot d’insultes, une voix se détache : “ Les gens autour criaient bordilles, salopes, une mère a crié : “tu l’as bien mérité¹¹”. ” Il en est de même à Beaulieu-sur-mer (Basses-Alpes) où le 15 août 1944 un journaliste de *Stars and Stripes*, revue de l’armée américaine, repère des cris individuels : “ les autres se déchaînent, collaborationnistes qu’ils lui crient, “espionne”, “agent de la gestapo”, “tes jolis cheveux” dit Frida “zoop”, “ta belle petite gueule” crie un Français “zoop”¹² ”.

Le plus souvent, les individus se fondent dans un collectif qui est celui de la foule. Les descriptions abandonnent alors leur énumération. Du fait de la multiplication des cris et de leurs auteurs, elles les restituent cependant comme actes linguistiques évoquant selon les circonstances les quolibets, les insultes, ou les injures mais aussi les vivats, bravos et autres encouragements. Par contre, les paroles prononcées à pleine voix laissent la place à une panoplie d’actes non linguistiques : huées, clameurs, lazzis, acclamations, vociférations, sifflets, grondements.

Les cris de la foule se confondent. Certes l’emploi du pluriel rappelle le caractère collectif, mais l’émetteur devient unique, ce sont “ les huées de la foule ”. Or, l’apparente uniformité de l’acteur “ foule ”, renforcée par l’impossibilité de restituer précisément, c’est-à-dire de répéter, les paroles criées, n’efface pas totalement les individus qui la composent. La diversité des sentiments, le caractère désordonné, parfois contradictoire, des attitudes sont perceptibles. Les rires se mêlent aux huées, traduisant les ambivalences d’une foule et la variété des sons proférés. Cela n’empêche pas des moments où le groupe manifeste sa cohésion par un cri unique repris en cœur par tous. Des circonstances dramatiques ou une extraordinaire tension peuvent dans certains cas expliquer l’expression d’un sentiment unanime. Ainsi à Saint-Denis, le 27 août 1944, un homme qui vient de tuer un FFI est arrêté, les habitants du quartier alors présents réclament l’exécution du

¹⁰ J. BOURE, “ La Libération de La Flèche ”, dans *Le Cahier fléchois*, n°5, 1983, p. 70-83.

¹¹ Archives de l’Institut d’histoire du temps présent, ARC 015, *fond Madeleine Baudouin*.

¹² *La Gazette de Lausanne*, 3 octobre 1944.

tireur aux cris de “ à mort ”¹³. Les mêmes paroles sont prononcées à Aix-les-Bains par une centaine de personnes venues assister à l’exécution de trois miliciens¹⁴. Et à Hayange (Moselle), c’est aux cris de “ tuez-les ” que se déroule l’attaque de la maison d’une famille collaboratrice¹⁵. On retrouve ces cris communs dans des rassemblements qui n’accompagnent pas des actes de violence. À Knutange, toujours en Moselle, le retour d’une famille notoirement nazie provoque une manifestation de 500 personnes devant la mairie aux cris de “ à mort ” et “ coupons-leur les cheveux¹⁶ ”. Mais, ici, la foule se disperse finalement sans incident. Enfin, à Melun, la foule “ ne cesse de crier en cadence : che-veux-à-ras-che-veux-à-ras¹⁷ ”, le rythme organise les cris, “ l’air des lampions ” souvent évoqué est un repère qui permet à chacun de crier à l’unisson¹⁸. Ainsi scandés, ils se rapprochent, au moins dans leur forme, des slogans proférés lors des manifestations. Mais le choix des phrases est plus spontané. Avec les slogans et les minutes de silence en l’honneur des victimes des combats ou des exactions de l’occupant et de la milice, la *Marseillaise* accompagne aussi toutes les libérations. On a là trois formes d’expression sonore à travers lesquelles les personnes présentes manifestent autant leur unité communautaire que leur appartenance à la nation.

Crier, à la vie, à la mort.

Si l’on s’arrête au sens des cris proférés, on peut aisément distinguer un registre “ positif ” qui inclut les vivats, les acclamations et autres cris de joie et un registre “ négatif ” composé de toutes sortes de huées, sifflets, insultes et appel au châtement.

On peut considérer ces paroles comme totalement antinomiques, le “ vive ” (qu’il s’agisse de de Gaulle, des FFI, des Américains, ou de l’Armée rouge) est au sens littéral du terme le contraire de “ à mort ”. Du point de vue du vocabulaire, on a donc deux registres diamétralement opposés, que l’on retrouve d’ailleurs dans les gestes qui les accompagnent : jeter une pierre ou des fleurs, frapper un soldat

¹³ Archives nationales, 72 AJ 62, rapport de directeur d’école, direction de l’enseignement de la Seine, août 1944.

¹⁴ Archives nationales, 72 AJ 187, procès-verbal du comité de la Libération de Savoie, 29 août 1944.

¹⁵ Archives départementales de la Moselle, 76 W 507, rapport des renseignements généraux, 15 juillet 1945.

¹⁶ Archives départementales de la Moselle, 76 W 496, rapport du commissariat de police de Knutange, 6 juin 1945.

¹⁷ R. C. PLANCKE, *La Seine-et-Marne 1939-1945. L’été de la liberté*, Le Mée-sur-Seine, éditions Amatteis, 1985, 289 p.

¹⁸ L’air des lampions désignent deux ou trois syllabes détachées sur un seul ton ? L’expression date des émeutes de 1827. “ Des-lam-pions-des-lam-pions ”, était le cri de la foule pour obliger les occupants des appartements à se joindre aux manifestations en illuminant. Voir, *Trésor de la langue française. Dictionnaire de la langue du XIXe et du XXe siècle*, Paris, CNRS/Gallimard, 1971-1994, 16 volumes.

allemand ou embrasser un soldat américain, applaudir ou cracher au visage. Mais si l'opposition ainsi formulée entre la vie et la mort, rappelle l'inscription de ces cris dans un contexte de combat entre deux camps, cela ne doit pas effacer le caractère beaucoup plus complexe des sentiments exprimés par les cris de la foule et le sens que l'on peut en dégager.

Déjà évoqués, les rires accompagnent souvent les huées, les cris de joie peuvent également se manifester au passage d'Allemands prisonniers, de femmes tondues. Les huées peuvent être "vengeresses"¹⁹, elles peuvent aussi émaner "d'une foule amusée"²⁰. Il n'est guère étonnant que se mêlent les sentiments les plus variés. Que la joie comme la colère, l'enthousiasme et le recueillement coexistent ne surprend pas, mais les cris ne sont-ils alors qu'une des manifestations de ces sentiments ? Peut-on y voir autre chose, déceler une fonction autre que celle d'exutoire après une période prolongée de privations, de peurs et de souffrance ?

De fait, les cris n'ont pas pour unique destinataire les personnes acclamées ou réprouvées. Ils sont également un cri pour leur auteur, individuel ou collectif. La population présente au dehors lors de la Libération démultiplie le cri, le répète et se l'approprie. La cohésion ainsi obtenue, le "crier ensemble" qui succède logiquement au "être ensemble" de ces journées. Elle devient ainsi actrice, fait entendre sa participation à l'événement. Quelles que soient les différences entre les paroles prononcées ou les formes de production sonore, ils participent tous à l'affirmation d'une liberté retrouvée.

"Vive de Gaulle", "mort aux boches", "collabos au poteau", ne sont pas des slogans inventés à la Libération. Nés sous l'Occupation, ils sont d'abord pensés, murmurés ou écrits clandestinement. Le départ de l'occupant permet enfin de les dire sans se cacher, offre la possibilité de crier haut et fort, à pleine voix et ensemble, ces paroles jusque-là passibles de mort.

Le procédé est identique lorsqu'il s'agit de détourner les cris de l'occupant. À Florange (Moselle) une femme réputée nazie de retour d'Allemagne en mai 1945 doit danser aux sons du *Deutschland Uber Alles*, pendant qu'une foule de 150 personnes se moque d'elle en criant "Sieg Heil"²¹.

Comme le montre l'incident de Mery-le-Bataille, cité en tout début d'article, les cris s'insèrent dans un ensemble de productions sonores, aux côtés des chansons, fanfares, discours retransmis par haut parleur, tintement de cloches, sirènes, salves ou

¹⁹ *L'Écho de la Somme*, 13 septembre 1944, Amiens.

²⁰ *Voix de la Patrie*, 13 septembre 1944, Perpignan.

²¹ Archives départementales de la Moselle, rapport des renseignements généraux, 23 mai 1945. Le "Zieg Heil", littéralement "Victoire sacrée", est un cri nazi de nature incantatoire. Il est aussi bien prononcé lors de rassemblement que par les soldats au combat.

bris de verre. On les prononce et les entend tout au long de ces journées, ce sont des paroles libératrices qui accompagnent toutes les formes de réappropriation.

Une reconquête sonore

La Libération correspond à un moment de démonstration multiforme. Chacun, quelle que soit son attitude antérieure, peut devenir acteur de l'événement, prendre part au déroulement des faits, être là. Une présence qui se traduit autant par sa propre inscription dans une France libérée et régénérée que par la réappropriation, physique et symbolique, de l'espace local. C'est avant tout dans le territoire de la communauté, au sein du réseau étroit des relations de proximité, qu'ont lieu les gestes libérateurs. Ils embrassent toute la vie de la cité, s'emparent de la géographie communale pour réinvestir les lieux de la présence allemande et de la collaboration. C'est vrai pour les lieux de pouvoir, mairies, préfectures ; pour les centres traditionnels de la vie urbaine, marchés, places, écoles ; également pour tous les lieux privés qui ont pu recevoir l'ennemi, du magasin perçu comme trop accueillant à son égard, au domicile d'un ou d'une collaboratrice. Il s'agit également de reprendre à son compte le temps ; de vivre la fin du couvre-feu imposé par l'occupant en restant présent au-delà de l'heure limite. La nuit n'est plus dès lors interdite, soumise aux *Ausweis*²². Enfin, l'intervention massive de la collectivité ne saurait se dérouler sans faire leur parti à celles et ceux qui sont perçus comme ayant trahi les leurs. Arrestations, tontes de femmes, passage à tabac, et dans certains cas exécutions redessinent également les contours de la communauté.

Toutes ces actions ont une dimension sonore qui ne peut être réduite à un "bruit de fond". La Libération se décline en cinq sens, parmi lesquels l'ouïe n'est pas le moindre. Le détournement des slogans nazis, observés plus haut, renvoi à l'apposition de croix gammées sur le visage de nombreuses femmes tondues. Les insultes ne sont guère dissociables des coups portés au passage de prisonniers allemands ou de collaborateurs. Les vivats se mêlent autant aux drapeaux et cocardes, qu'au bruit des engins motorisés des libérateurs, au goût des cigarettes, chewing-gum et chocolats qu'ils donnent sur leur passage²³.

Les cris participent à la Libération, lui donnent la dimension d'une reconquête également sonore. "Soudain l'ordre fut donné : "Prière à Messieurs les curés de Paris de faire sonner les cloches. Ils arrivent devant l'Hôtel de Ville..." Et dans la nuit d'été, au cœur des clochers dominant les quartiers où l'on se battait encore, elles

²² Ausweis, permis de circuler délivré par les autorités d'occupation.

²³ Cette image de la Libération n'est effectivement valable que dans les régions libérées par les armées alliées.

s'éveillèrent, l'une après l'autre, mêlent les vibrations de leurs voix graves ou claires aux frémissements de nos âmes... »²⁴

Le son des cloches est probablement, aujourd'hui encore, celui qui évoque le mieux la liberté retrouvée. Mais derrière le lyrisme de l'auteur, ces "voix graves et claires" permettent à chacun d'entendre, c'est-à-dire ici, de comprendre et de participer à l'émotion, au soulagement et à la joie de tous, où qu'ils se trouvent²⁵. Les timbres des églises parisiennes ne doivent en ce sens être isolés des multiples cris prononcés par les hommes et les femmes au cours de ces journées d'août 1944. Avec la musique des bals, les chants, les pleurs et les rires ils établissent une rupture, un changement de registre sonore, avec le temps de l'Occupation. Les sirènes annonciatrices de destruction et de mort, les bruits des bottes ou des fanfares de la Wehrmacht, la langue allemande entendue au quotidien comme à travers les Raus, Halt ou Schnell qui sonnent comme autant de paroles de domination, sont relégués dans un temps que l'on souhaite alors passé et sans retour possible. En ce sens, celui qui peut enfin crier de joie ou de haine et non plus seulement de douleur, se place en vainqueur. Non pas d'avoir combattu les armes à la main, mais vainqueur d'être resté digne, de ne pas avoir, malgré la souffrance, désespéré en une victoire qu'il peut désormais clamer haut et fort²⁶.

Incontestablement, les cris participent de l'action comme de sa représentation. De fait à la frontière de l'individuel et du collectif, leur étude permet en premier lieu d'approcher un peu plus les ressorts de la participation de chacun à l'événement. Elle favorise également la prise en compte des sentiments exprimés et rend plus lisible les ambivalences des populations alors impliquées. Enfin, le cri, au singulier cette fois, apparaît comme un élément remarquable des représentations à l'œuvre parmi les contemporains. Sa puissance évocatrice en fait un moyen privilégié de la mise en discours. Ainsi, ce n'est pas tant une interrogation sur les cris comme objet en soi qui importe, mais bien de les prendre en compte parmi un ensemble de productions sonores, de gestes, de pratiques qui sont autant de témoignages des codes culturels des sociétés concernées, qu'elles soient en paix ou en guerre, au XXème siècle comme à l'époque médiévale.

²⁴ *Temps présent*, Paris, 26 août 1944.

²⁵ A. CORBIN, *Les cloches de la terre, Paysage sonore et culture sensible dans les campagnes au XIXe siècle*, Paris, Albin Michel, 1994, 359 p.

²⁶ L. CAPDEVILA, *Les Bretons au lendemain de l'Occupation. Imaginaire et comportement d'une sortie de guerre 1944-1945*, Rennes, PUR, 1999, 449 p.